



Les dispositifs « tout public »

Programme personnalisé de réussite éducative

Les programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE) définissent un projet individualisé proposé aux parents ou au représentant légal de l'élève, lorsqu'il apparaît que ce dernier risque de ne pas maîtriser les connaissances et compétences indispensables à la fin d'un cycle. Les PPRE sont étroitement articulés à l'acquisition des connaissances et compétences du Socle commun. Chaque PPRE est élaboré pour un élève en particulier.

Textes officiels

- Dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves au collège.
D. n° 2005-1013 du 24-8-2005. JO du 25-8-2005 – BO n°31 du 1^{er} septembre 2005.
- Préparation de la rentrée 2006.
BO N° 13 du 31 mars 2006.
- Principes et modalités de la politique de l'éducation prioritaire.
BO n°14 du 6 avril 2006.
- Mise en œuvre des PPRE à l'école et au collège.
BO n° 31 du 31 août 2006.
- Préparation de la rentrée 2007.
BO n°3 du 18 janvier 2007.

Type d'aide

- ▶ **Aide individualisée** : prise en compte du parcours scolaire antérieur, de l'ensemble des disciplines, des caractéristiques personnelles de l'élève – affectives, sociales, culturelles, physiques ...
- ▶ **Prise en charge coordonnée** : toute l'équipe éducative et pédagogique ; personnel médico-social ; implication des parents et de l'élève.

Public

Tout élève n'ayant pas acquis les compétences indispensables à la poursuite des apprentissages dans un cycle.

Modalités

- ▶ Dispositif temporaire.
- ▶ Coordination des actions.



Les dispositifs « tout public »

- ▶ Une priorité est accordée aux disciplines français/mathématiques/langue vivante 1, mais d'autres besoins peuvent être pris en compte.
- ▶ Dans la classe et dans des groupes de besoins.
- ▶ Liaison 1^{er} degré/2nd degré ; évaluations diagnostiques ; entretiens individuels ; personnalisation du programme proposé ; acquisition de compétences ; évaluation formative ; validation de la compétence.

Acteurs

- Coordination par le professeur principal.
- Mise en œuvre par les professeurs intervenant dans leur discipline.
- Appui des acteurs extérieurs à l'école (médecins, psychologues, orthophonistes, éducateurs ...) dans la phase diagnostique mais aussi, le cas échéant, dans la phase de remédiation.

Articulation avec d'autres dispositifs

Les PPRE ont pour mission de prendre en compte et coordonner tous les dispositifs d'aide proposés aux élèves, de façon à affiner le diagnostic de la difficulté et proposer une aide appropriée.

Points forts

- ▶ Prise en charge globale de l'élève. Trace du parcours de l'élève.
- ▶ Lien avec la classe.
- ▶ Communication dans les équipes pédagogiques (horizontale et verticale).
- ▶ Communication avec les parents.
- ▶ Approche par compétences en référence aux exigences du socle commun.

Socle commun

Les PPRE aident tout particulièrement à l'acquisition des compétences des piliers 1/2/3. Les piliers 6 et 7 sont mobilisés pour les PPRE à caractère éducatif.

Ressources

Site de l'académie de Créteil (présentation du dispositif, pistes pour la mise en œuvre).
<http://www.ac-creteil.fr/mission-college/ppre/personnaliser.htm>



Les dispositifs « tout public »

Site de l'académie d'Amiens (dossier sur la maîtrise de la langue et les PPRE : des outils, des activités ... et dossier sur les évaluations en mathématiques et les PPRE).

<http://www.ac-amiens.fr/navigation.php?choix=http://www.ac-amiens.fr/pedagogie/ppre/>

Site de l'académie de Poitiers (un document synthétique d'aide à la mise en œuvre).

http://ww2.ac-poitiers.fr/meip/spip.php?article79&debut_page=1#sommaire_1

Site de l'académie de Bordeaux (rubrique consacrée aux PPRE et outils d'aide à la mise en œuvre : utiliser les outils d'évaluation ; analyser les résultats : le statut de l'erreur ; entretiens...).

<http://www.ac-bordeaux.fr/pedagogie/ressources-pedagogiques/ressources-pedagogiques-transversales/mettre-en-oeuvre-les-ppre-ecolescolleges.html>

CHEVALIER-COYOT (Michèle), HOUCHOT (Alain), MATRINGE (Ghislaine), VALADAS (Michel), WEINMAND (Katherine), rapport de l'IGEN, N°2006 – 048, Juin 2006 (au terme d'une année d'expérimentation, les rapporteurs rendent compte des observations et des analyses qu'ils ont pu faire dans différents collèges de 12 académies, puis précisent les modalités les plus efficaces de mise en œuvre des PPRE. Les « bonnes pratiques » mais aussi les dérives à éviter sont signalées).

<http://media.education.gouv.fr/file/48/3/2483.pdf>

« Les PPRE, nouveau visage de l'aide individualisée », *Les cahiers pédagogiques* (un numéro spécial entièrement consacré aux PPRE) - télécharger (au prix de 5 euros).

http://www.cahiers-pedagogiques.com/article.php3?id_article=2846

Publications de la DGESCO : *Expérimentation 2005-2006*, Novembre 2005 (bilan de l'expérimentation à l'école et au collège en 2005-2006).

<http://eduscol.education.fr/D0229/PPRESynthR.pdf>

Publications de la DGESCO : *Expérimentation 2005-2006*, 19 août 2005 (guide pratique pour l'expérimentation des PPRE à l'école et au collège en 2005-2006).

http://eduscol.education.fr/D0072/PPRE_guideexperimentation.pdf

Expériences en établissements

- Collège Roger Martin du Gard à Épinay-sur-Seine (93) : co-présence en mathématiques et en anglais en classe de 6^e des PPRE dans la classe pour renouveler les pratiques d'aide aux élèves (Consulter un premier bilan de l'expérience).
- Collège Gustave Monod à Vitry-sur-Seine (94) : un PPRE pour aider au passage d'une élève issue de CLA dans une classe de 4^e ordinaire. Construit autour des compétences, le PPRE permet de faciliter le dialogue de la famille et de l'élève avec l'équipe pédagogique et favorise les échanges au sein de l'équipe pédagogique (voir le diaporama).